



Compteur linky: bénéfiques pour l'environnement selon avis de l'ADEME

[Source: linky avis de l'ADEME](#)



Les émissions de CO2 évitées

Les informations plus précises, voire en temps réel, sur les consommations ainsi que les possibilités de pilotage offertes par Linky pourraient permettre une diminution des émissions de CO2 grâce à l'insertion facilitée d'une production d'électricité renouvelable (éolien, photovoltaïque, «) et à une meilleure gestion de la pointe de consommation. Les fournisseurs pourront, en effet, piloter certains usages à l'aide d'incitations tarifaires proposées aux clients favorisant le décalage et/ou l'effacement des appels de consommations à certaines heures (comme c'est le cas aujourd'hui pour les chauffe-eaux électriques avec les tarifs « heures pleines / heures creuses »). Ce pilotage permettrait de lisser les pointes de consommation et d'éviter ainsi le recours à des modes de production d'électricité fortement émetteurs de CO2 (centrales thermiques notamment au fioul) ou aux importations à la pointe souvent très carbonées.

Le développement de la production décentralisée d'énergies renouvelables

Grâce à une gestion facilitée du réseau, et une meilleure connaissance des flux, Linky permet une plus grande capacité d'intégration des énergies renouvelables décentralisées. Le compteur permet l'utilisation d'un compteur unique qui enregistre à la fois les index de production et de consommation, au lieu des deux compteurs actuellement installés. Cette fonctionnalité devrait faciliter les nouveaux modèles de développement du photovoltaïque, tels que l'autoconsommation ou la vente du surplus, dont la rentabilité peut en effet être fortement

impactée par le coût de raccordement actuel incluant la pose de deux compteurs supplémentaires. Le compteur permettra également au gestionnaire de réseau de connaître le niveau de tension en tout point de son réseau, ce qui pourrait permettre de mieux appréhender les mesures à mettre en place pour faciliter le déploiement

Bénéfices pour les collectivités

Mise à disposition sous forme anonyme et agrégée des données de consommation

Le système d'information Linky permet d'agréger les données de consommation à différentes mailles géographiques ou temporelles. Parce qu'elle somme un nombre important de sites, cette agrégation rend impossible de déduire la consommation d'un seul ou même de quelques ménages. En revanche, elle peut permettre à une collectivité, par exemple à l'échelle d'un quartier, de connaître sa consommation réelle et d'ainsi évaluer l'impact potentiel d'une mesure d'économie d'énergie. Cette connaissance pourra également permettre aux collectivités d'identifier une zone prioritaire de rénovation. Plus globalement, les collectivités pourront mener plus facilement leur Plan Climat (PCET).

Comme elles le font aujourd'hui dans leur mission de service public de gestion des déchets, les collectivités pourraient ainsi s'impliquer davantage dans la sensibilisation des citoyens sur leur consommation d'électricité, afin de limiter les charges de service public liées à l'entretien et au développement du réseau de distribution.